

Mairie de Dun les Places - 58230

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 6 décembre 2017

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1^{er} Adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller

Madame Miriam MATHIEU – Conseillère

Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

- Monsieur Roman CHARLES - 2^{ème} adjoint

- Madame Caroline MALATERRE – Conseillère -

- Marc-Antoine SOURD – Conseiller

Représentés :

- Madame Nicole JOYOT - Conseillère donne pouvoir à Madame Mirat - conseillère

- Monsieur Frits MONKING - Conseiller donne pouvoir à Madame Mathieu - conseillère

Excusé, non représenté : - Monsieur Hervé JEAN-LOUIS - Conseiller

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline Mirat

En avant conseil, à 18h30, une infirmière nous présente son projet de création d'un cabinet en soins infirmier, sur la commune. Le conseil fera tout ce qui est en ses moyens pour l'aider.

A19 h, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

- Indemnité percepteur
- DCE 2017
- Eclairage public (horaires)
- Fusion budget eau et assainissement 2018
- Travaux voirie 2018
- Questions diverses

1) : Indemnité percepteur :

Le montant de cette indemnité est de 627,44 €, qui se répartissent sur trois budgets

- Pour le budget commune : 399,47 €
- Pour le budget eau : 139,18
- Pour le budget assainissement : 88,79

Délibération : pour le versement de l'indemnité percepteur

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

2) DCE 2017

Le montant de la DCE 2017 est de 7 147,00 € qui seront affectés aux travaux de la cour de l'école

Délibération : pour l'affectation de la DCE 2017 aux travaux de la cour de l'école :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

3 – Eclairage public :

Dans le cadre des économies d'énergie, une réduction des horaires d'éclairage des rues et hameaux de Dun est envisagée. Néanmoins, nous devons tenir compte de l'effet « village mort » d'un bourg éteint trop tôt en plein hiver. Une étude des économies possibles sera réalisée avant qu'une décision ne soit prise.

3) – Fusion des budgets eau et assainissement 2018

Ce regroupement permettra de revoir les réseaux d'eau (Le Parc, Mezocdefroy et l'Huis-Laurent en priorité) et d'obtenir des subventions importantes de l'Agence de l'eau pour les travaux à réaliser.

Il est à noter que les travaux sur le réseau d'eau seront réalisés avant les travaux de voirie.

Délibération : approbation de la fusion des budgets eau et assainissement 2018

Abstention : 0 Vote contre : 0 - Vote pour 10

4) - Travaux de voirie :

La réfection du Pont des Croisettes aura lieu lundi et mardi prochain. La fin de la route sera réalisée à la suite, à la fin de la semaine prochaine.

En 2018, sont prévus les travaux de voirie suivants :

* Chemin des Guittes

* Route des Maires

* Hameau de Vermot

Dans tous les cas, les travaux de voirie seront réalisés après les travaux sur les réseaux d'eau.

5) Questions diverses

- La municipalité offrira un pot de l'amitié le 7 Novembre 2017 à 11 heures à la salle culturelle, en remerciements de ses bons et loyaux services, à Madame Godest, Atsem à l'école maternelle, qui a pris sa retraite au 1^{er} septembre 2017,. L'ensemble du personnel municipal est convié.
- Le nom des rues : les critères de choix sont en cours de détermination. La possibilité de faire des propositions s'achève le 20 Octobre.
- Les fenêtres du logement de l'ancien presbytère seront changées. Montant du devis : 1 280,69€
- L'escalier du 1^{er} étage (accès bibliothèque) à la mairie sera remis en état. Devis à confirmer
- Le sous-sol de la mairie a été vidé, rangé et un nouveau congélateur nous a été offert.
- Le prélèvement systématique est un nouveau service proposé à la population. Il donnera un travail supplémentaire à la secrétaire de mairie. C'est un service gratuit.
- Une plainte d'une habitante concernant le ruissèlement des eaux pluviales a été examinée
- Fuites d'eau : le montant des travaux sur le réseau d'eau pour 2017, est actuellement de 10 311,60 €.
- MTR-ARORM : une présentation est faite du fonctionnement de cette association auprès du conseil. A noter, la très bonne fréquentation de l'exposition La Nièvre en 1944, qui devrait nous amener à renouveler cette expérience
- Les containers à ordures ménagères de Mézocdefroy seront enlevés.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Biardoux lève la séance à 21 heures.